



LAC-AUX-SABLES

Municipalité amie des aînés

2012

POLITIQUE

Table des matières

Mot du maire	4
Mot de la responsable MADA	5
Historique	6
But et objectifs	7
Portrait de la municipalité	8
Variation de la population	8
Réalité socioéconomique	9
Particularités	10
Définition d'un aîné	10
Valeurs	11
Principes de base	12
Champs d'intervention	13
Information et communications	13
Le transport.....	14
Environnement et aménagement du territoire.....	15
Organisation des services municipaux et sécurité.....	17
Loisirs et culture	18
Vie collective	20
Conclusion.....	23
Rôles et composition du comité de travail et du conseil municipal.....	24
Bibliographie.....	26

Mot du Maire



Au nom du conseil municipal et mon nom personnel, il me fait plaisir de vous présenter la politique municipalité amie des aînés.

Le but de cette politique est de maintenir et d'accroître un milieu de vie favorable pour les aînés d'aujourd'hui, mais aussi pour ceux de demain.

En effet, cette politique se veut un outil de développement durable afin de faire de notre municipalité un lieu riche et vivant pour nos aînés, mais aussi pour les familles qui les entourent et les citoyens permanents et/ou saisonniers qui gravitent autour d'eux.

Cette politique a été réalisée selon la réalité des aînés de notre municipalité et les besoins qu'ils ont exprimés lors des consultations citoyennes. Elle est donc à l'image de notre milieu et servira de guide d'orientation lors des décisions du conseil qui toucheront les priorités établies par nos aînés.

Vous trouverez dans les pages qui suivent non pas l'aboutissement d'un travail, mais le début des actions que nous réaliserons afin d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et favoriser leur vieillissement actif. À tous et à toutes, bonne lecture!

A handwritten signature in blue ink that reads "Yvan Hamelin". The signature is written in a cursive style.

Yvan Hamelin, maire de Lac-aux-Sables

Mot de la responsable MADA

En quelques mois, un portrait de la situation des aînés de Lac-aux-Sables a pu être dressé.

Par le biais des diverses consultations, les personnes aînées, les groupes de bénévoles et les représentants d'organismes d'aînés ont été invités à exprimer leurs besoins et leurs avis en matière de développement concernant les activités, les services et les équipements.

Les objectifs généraux qui étaient alors dégagés afin de contribuer à la qualité de vie des personnes aînées de la municipalité de Lac-aux-Sables, étaient de favoriser la transmission d'information, d'assurer la connaissance du service de transport alternatif, de faciliter l'accès aux aménagements du territoire et l'amélioration de l'environnement, d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des différentes infrastructures municipales, d'inciter la diversité des événements en culture et en loisirs et de favoriser la participation directe des personnes aînées dans la prise en charge des différents aspects de la vie collective.

Il est souhaité que l'adoption de la présente politique municipale des personnes aînées de Lac-aux-Sables soit une contribution importante en faveur des aînés, mais aussi pour la population en générale du territoire. Nous espérons fortement que cette politique permette aux différents acteurs du milieu oeuvrant auprès des personnes aînées de bénéficier d'une écoute attentive et d'un soutien régulier de la part des instances municipales. Enfin, plusieurs des initiatives apporteront de nouvelles façons de faire, permettant d'améliorer la qualité de vie de nos aînés, de plus en plus nombreux à Lac-aux-Sables.



A handwritten signature in blue ink that reads "Julie Robillard". The signature is fluid and cursive.

Julie Robillard, Responsable de la démarche MADA

Historique

À l'automne 2010, la MRC Mékinac, dont Lac-aux-Sables fait partie intégrante, adoptait une politique familiale intermunicipale, un plan d'action MRC et un plan d'action par localité.

En décembre 2010, le conseil municipal de Lac-aux-Sables formulait la demande de réaliser une politique pour les aînés. En août 2011, la Ministre responsable des aînés donnait une réponse favorable à l'octroi d'un soutien financier pour l'élaboration de la démarche municipalité amie des aînés (MADA).

Un comité de travail a donc été créé afin d'inclure les citoyens à ladite démarche pour que ceux-ci puissent réellement s'approprier l'approche et le contenu de la politique qui en découlerait.

Dès le mois de février 2012, une consultation citoyenne s'est organisée afin de faire ressortir le portrait réel du milieu afin que les besoins concrets des aînés puissent être ciblés. Cette démarche implique une participation active des aînés afin qu'ils déterminent eux-mêmes leurs besoins véritables et non que le milieu inspire des offres qui ne répondraient pas à leurs attentes réelles.

Tout au long de la démarche, le comité de travail a pu bénéficier de l'aide et du soutien techniques d'une ressource du Carrefour action municipale et famille (CAMF).

Ainsi, la politique municipale des aînés de Lac-aux-Sables a été officiellement adoptée, le 1^{er} octobre 2012, lors de la séance du conseil. En conséquence, les buts et objectifs qui en ressortent serviront de lignes directrices dans les actions, les prises de décision du conseil municipal et des divers acteurs locaux.

Le plan d'action qui en découle est basé sur les besoins répertoriés lors de la consultation citoyenne et s'appuie sur les buts et objectifs de ladite politique.



POURQUOI UNE POLITIQUE

Compte tenu de l'augmentation prévue de la population des aînés, il importe de plus en plus que les gouvernements, les collectivités, les familles, ainsi que les secteurs privés et sans but lucratif déterminent les façons les plus efficaces et les plus durables de répondre aux besoins des aînés. C'est pour ces raisons que la municipalité de Lac-aux-Sables tient à être proactive et mettre en place des stratégies permettant de répondre aux besoins des aînés.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Afin de bien déterminer l'objectif général, les objectifs spécifiques et les actions de la politique municipalité amie des aînés, le comité MADA a procédé à une consultation citoyenne. Tous les citoyens de 55 ans et plus de Lac-aux-Sables étaient invités à remplir un questionnaire portant sur leurs besoins. Après avoir dépouillé les 53 questionnaires remplis, le comité MADA en est venu à cibler un objectif général, duquel découlent quatre objectifs spécifiques :

Créer et maintenir un milieu de vie favorable pour les aînés sablois.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Reconnaître les aînés comme étant un maillon important de la vie économique, sociale et communautaire de la municipalité.
- Fixer des objectifs communs entre le conseil municipal, les organismes et les entreprises, afin de répondre aux besoins des aînés.
- Encourager les aînés à participer à l'amélioration de la qualité de vie municipale.
- Guider les démarches du conseil municipal, des organismes et des entreprises à l'aide d'un plan d'action réalisable dans les champs d'intervention suivants :
 - Information et communications
 - Loisirs et culture
 - Environnement et aménagement du territoire
 - Transport
 - Organisation des services municipaux et sécurité
 - Vie collective

Portrait de la municipalité

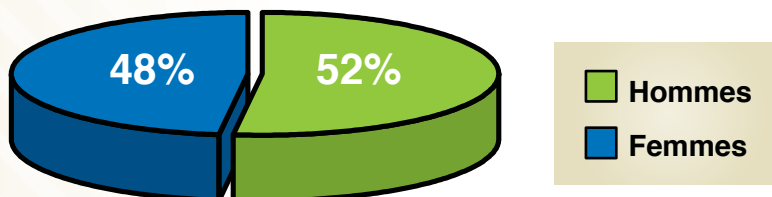
Pour faire sortir un portrait réaliste de Lac-aux-Sables, nous avons comptabilisé 53 questionnaires remplis par les citoyens de la municipalité et par des responsables d'organismes locaux. L'âge des répondants varie de 57 à 94 ans. Une majorité de femmes ont répondu au questionnaire. Puis, avec les derniers résultats du recensement 2011, nous pouvons dégager un portrait démographique plus récent de Lac-aux-Sables.

VARIATION DE POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

Lac-aux-Sables est une municipalité de 1 373 habitants¹ permanents auxquels s'ajoutent plus de 2 000 résidents saisonniers en période estivale. La variation de population entre 2006 et 2011 est de 4,6% pour Lac-aux-Sables. Une haute variation positive si on regarde celle de Mékinac (2,0%) et celle du Québec (4,7%).

Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 24%, un total de 325 personnes. La tranche d'âges la plus importante en nombre est celle des 60 à 64 ans (165), soit 12% de la population sabloise et l'âge médian de la population de Lac-aux-Sables est de 53 ans. Ce qui nous permet de croire qu'une «relève aînée» est très présente à Lac-aux-Sables.

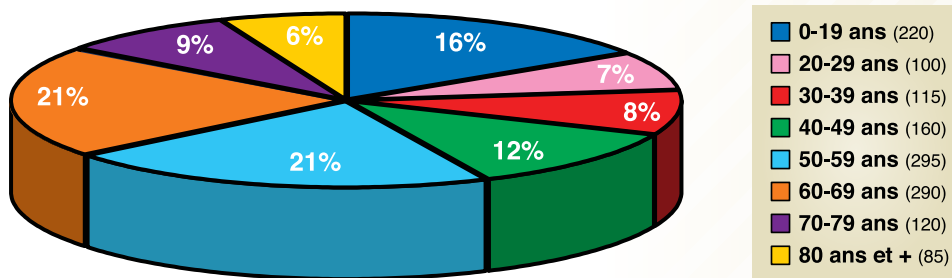
POURCENTAGE D'HOMMES ET FEMMES DE LA POPULATION TOTALE À LAC-AUX-SABLES



Il est intéressant de remarquer l'équilibre hommes/femmes tous âges confondus. Si l'on fait ressortir la donnée pour les 60 ans et plus, l'équilibre est également présent avec 51% d'hommes et 49% de femmes.



RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE SELON LE RECENSEMENT DE STATISTIQUES CANADA EN 2011



Il ressort avec évidence qu'un nombre considérable de citoyens de 50 à 59 ans seront, dans quelques années seulement, parmi les aînés de Lac-aux-Sables. Il est donc important d'être proactif et prévoir des initiatives, à moyen et long terme, afin de répondre aux besoins établis par cette catégorie d'âge et assurer un dynamisme du milieu répondant aux attentes de ceux-ci également.

RÉALITÉ SOCIOÉCONOMIQUE

Lors de la collecte des données, un parallèle a pu être établi entre la perception de la situation financière des répondants et leur état civil.

Entre autre, il s'avère que les femmes vivant seules perçoivent leur situation financière de faible à peu satisfaisante en majorité, tandis que les femmes vivant en couple la qualifient de moyenne à satisfaisante. D'ailleurs, sur la totalité des répondants, seulement des femmes se disaient encore sur le marché du travail, contrairement à aucun homme répondant audit questionnaire.

Par ailleurs, tous les hommes répondants, de tout état civil confondu, ont qualifié leur situation financière de moyenne à excellente.

Il a aussi été constaté qu'un plus grand nombre de femmes vivaient seules contrairement aux hommes, qui eux, vivent en couple en très grande majorité.

1. Statistique Canada. 2012. Lac-aux-Sables, Québec (Code 2435010) and Mékinac, Québec (Code 2435) (tableau).

Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 mai 2012.



Particularités

DÉFINITION D'AÎNÉ

Lors de la consultation, nous avons demandé aux aînés de nous définir le terme aîné. Ils ont déterminé certains critères qui, regroupés, constituent la définition d'aîné de Lac-aux-Sables.

Un aîné, à Lac-aux-Sables, est une personne de 65 ans et plus, distincte par son statut social et économique, ayant des besoins variés et ayant acquis des compétences, des connaissances et une expérience à partager avec les générations suivantes.



VALEURS MUNICIPALES

La municipalité de Lac-aux-Sables tient ses fondements sur certaines valeurs dans l'exercice de ses responsabilités et pour l'élaboration de la politique MADA.

Le respect

Deux mots pourraient résumer le sens à donner au respect : civilité et civisme. Le premier, la civilité, suppose le respect par l'institution, ses élus et sa fonction publique à l'égard des citoyens et vice-versa, de la part de ces derniers, entre eux, mais aussi à l'endroit des fonctionnaires, des élus et de l'institution. Il implique également le respect de la part des citoyens et des employés municipaux à l'égard des biens et des espaces publics. Le second terme, le civisme, suppose de la part des citoyens le respect des lois et des règles communes fixées par la collectivité, ainsi que de leurs devoirs envers la société, par une participation citoyenne aux activités municipales et à l'exercice démocratique.

La solidarité

L'ensemble des personnes qui partagent un même territoire se doit de tendre à une solidarité, laquelle se définit par une attitude d'ouverture aux autres dans un climat de fraternité, d'entraide et de coopération. La solidarité est indissociable de la citoyenneté et suppose un engagement envers les autres membres de la collectivité et une contribution à l'ensemble de la collectivité.

L'intégrité

L'intégrité fait appel à l'honnêteté, à la probité et au sens éthique de la part des élus, des gestionnaires et des employés de la Municipalité.

L'excellence

L'excellence invite à la rigueur, au dépassement, ainsi qu'à l'innovation de sorte que l'institution vise à offrir à sa population des services à la hauteur des ressources qu'elle lui confie afin de lui offrir toujours davantage.

L'équité

L'équité réfère à la justice naturelle reposant sur les droits de chacun. Elle suppose à l'égard des citoyens un traitement dans le respect des différences.



PRINCIPES DE BASE

Cette politique vise à répondre à certains principes de base qui serviront d'orientation pour l'ensemble des actions entreprises dans le plan d'action municipal. Ils sont, d'une certaine manière, des critères à partir desquels des actions seront définies.

La dignité

Toute personne a le droit d'être traitée avec respect, peu importe son âge ou sa situation.

L'autonomie

Les aînés accordent de l'importance à leur autonomie. Ils veulent diriger leur vie, prendre leurs propres décisions. Ils tiennent à leur liberté de décider comment et où ils vivront. Ils apprécient également avoir accès à des systèmes de soutien qui s'adaptent à leur réalité. Ils veulent être soutenus dans l'exercice de leur autonomie.

La participation

Les aînés désirent demeurer actifs et participer à la vie de leur collectivité. Ils veulent être consultés et que l'on tienne compte de leurs opinions. Ils estiment être en mesure de jouer un rôle significatif dans tous les aspects de la vie sociale, économique et politique.

L'équité

La discrimination fondée sur l'âge n'est jamais acceptable. Les aînés méritent les mêmes égards que les autres citoyens en ce qui concerne leurs besoins. Ils ont le droit d'être inclus dans tous les aspects de la société.

La sécurité

Les aînés accordent autant d'importance à leur sécurité personnelle que leur procurent la famille, les amis et un réseau de soutien, qu'à leur sécurité financière et physique, dans un milieu de vie où les conditions sont agréables et sécuritaires.



INFORMATION ET COMMUNICATIONS

Au cours de l'année 2011, la municipalité a amélioré son système de communication avec sa population par la tenue de conférences de presse, de soirées d'information, d'envois postaux, la création d'un nouveau bulletin d'information et de la carte Info Services, etc.

Les citoyens ont mentionné que c'était là un point très apprécié. Ils ont le sentiment de mieux connaître leur milieu et se sentent davantage concernés par les décisions prises par le conseil municipal. Ils souhaitent que ces outils de communication continuent d'être utilisés et ont aussi suggéré que certaines rencontres soient faites dans les lieux de rassemblement des aînés.

Aussi, il ressort avec évidence que plus les citoyens sont informés et plus leur sentiment de sécurité est développé. Les aînés se disaient davantage confortés dans les changements et les développements municipaux lorsqu'ils ont été bien informés et intégrés dans les prises de décisions.

La municipalité a l'intention de :

Poursuivre et améliorer constamment la diffusion d'informations à la population.

Comment :

- Continuer d'utiliser l'écho du Lac chaque mois
- Poursuivre la diffusion de l'info municipale 3 fois par année
- Continuer les envois postaux d'informations diverses
- Tenir plus souvent des séances d'information pour les citoyens
- Mise-à-jour et bonification des outils municipaux
- Solliciter les partenaires à permettre un aménagement réservé à la diffusion d'information municipale

LE TRANSPORT

Le transport est un besoin pour tous les groupes d'âge. En milieu rural la réalité est bien différente et doit être adaptée selon les besoins réels des utilisateurs potentiels. Un système de transport alternatif doit être connu et reconnu par tous les citoyens. À Lac-aux-Sables certaines problématiques ont été identifiées, tels le peu de possibilité de se rendre vers certains secteurs et la longueur du trajet, considérant tous les arrêts obligatoires, pour se rendre vers les lieux de rendez-vous. Un autre besoin identifié est la nécessité d'avoir un système de transport pour les services et les rendez-vous, mais aussi pour les loisirs et le divertissement.

La méconnaissance des ressources de transport offertes localement ou la déficience de celles-ci accentuent l'isolement de certaines personnes et rendent plus difficiles leur autonomie, mais aussi leur participation citoyenne.

Pour les aînés qui empruntent plus fréquemment les trottoirs, encore une fois les poteaux au centre de ceux-ci causent des problématiques.

La municipalité a l'intention de :

- Faire connaître davantage les systèmes de transport alternatifs et accentuer l'accessibilité aux infrastructures municipales.

Comment :

- Informer les citoyens sur les ressources de transports alternatifs disponibles sur le territoire
- Poursuivre les travaux nécessaires à une meilleure accessibilité sur les trottoirs de certains tronçons
- Assurer un lien avec les instances concernées sur les besoins locaux de transport

ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le maintien à domicile dépasse le simple fait d'habiter son logis à long terme. C'est aussi le fait de garder son réseau social en restant dans son milieu de vie auquel on est habitué. L'aîné ne souhaite pas s'isoler en allant chercher un service disponible dans un nouveau milieu. Il souhaite poursuivre l'amélioration de l'accessibilité dans sa municipalité et dans l'offre de services de proximité.

Étant une municipalité vieillissante, de 1373 habitants, Lac-aux-Sables réussi tout de même à combler presque la totalité des logements de trois (3) résidences pour personnes autonomes et semi-autonomes.

Par contre, un besoin grandissant est ressorti fréquemment dans les réponses des aînés. Des logements pour personnes en perte d'autonomie et offrant des soins de nuit ne sont pas disponibles localement. Les aînés désirant habiter dans leur milieu le plus longtemps possible, mais éprouvant une perte d'autonomie, se voient dans l'obligation de quitter leur réseau social, souvent acquis depuis plusieurs années. Ils se trouvent démunis face à autant de changement.

La réalité de l'aménagement des trottoirs et des poteaux au centre de ceux-ci ressort souvent comme irritant. Les citoyens ont mentionné que cet aménagement créait certaines problématiques qu'ils ont nommées dans d'autres champs d'intervention également.

Un souci environnemental est aussi très présent dans les priorités des aînés. Le fait d'accepter seulement les moteurs électriques sur le lac et moins de bateaux à moteurs serait souhaitable par plusieurs d'entre eux.

Aussi, le compostage plus accessible accentuerait leur sentiment de faire leur part pour les générations qui suivent. Ils souhaitent également que lors d'activités locales, organisées par la municipalité ou tout autre organisme, moins de vaisselle jetable soit utilisée afin d'être moins polluants et plus éco-responsables.

La municipalité a l'intention de :

- Soutenir les efforts locaux dans le développement de milieux de vie adaptés aux besoins aînés et accroître l'offre de services de proximité.
- Favoriser le développement de saines habitudes de vie et promouvoir des actions écologiques et éco-responsables.

Comment :

- Inviter les commerçants locaux à considérer les besoins exprimés par les citoyens
- Sensibiliser les citoyens et les organismes à respecter davantage l'environnement lors de la tenue de diverses activités
- Mettre en place des recommandations environnementales afin d'améliorer la qualité de nos plans d'eau



ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX ET SÉCURITÉ

Lorsque l'on parle de sécurité, il faut non seulement penser en termes de services d'urgence ou de sécurité de biens et des personnes, mais aussi, en fonction de la prévention.

La sécurité sur les routes, particulièrement à pied et à vélo, est souvent questionnée. Les poteaux d'Hydro au centre des trottoirs apportent plusieurs irritants et constats et la sécurité des pistes cyclables est peu satisfaisante pour la majorité des citoyens ayant répondu audit questionnaire. De plus, afin d'augmenter le sentiment de sécurité de la population, l'utilisation performante de la téléphonie cellulaire sur tout le territoire est souhaitée. En majorité, les citoyens se sentent en sécurité dans les parcs, les endroits publics et leur quartier. L'éclairage, la propreté des lieux et la connaissance du voisinage influencent positivement le sentiment de sécurité des aînés.

Sur certains tronçons, une présence plus active des services policiers est souhaitée pour contrer l'excès de vitesse, diminuer les regroupements de jeunes et la présence de voitures suspectes.

La municipalité a l'intention de :

- Poursuivre ses efforts dans l'amélioration continue de la sécurité de ses citoyens en général et des aînés en particulier.
- Voir à l'amélioration de l'accessibilité des services municipaux.

Comment :

- Continuer d'offrir le service des Premiers répondants
- Se doter de méthodes efficaces permettant de cibler les problématiques reliées à la vitesse des véhicules
- Procéder à l'installation de rampes d'accès et/ou portes automatisées dans les lieux publics et les rendre accessibles aux fauteuils roulants lorsque possible.
- Assurer un suivi aux instances appropriées lors de problématiques soulevées par les citoyens
- S'assurer que la signalisation routière et le marquage de la chaussée contribuent adéquatement à délimiter l'espace cyclable et piétonnier.

LOISIRS ET CULTURE

Dans notre société, les loisirs et la culture occupent une place très importante pour chacun. Il faut donc s'assurer de leur qualité, mais aussi de leur accessibilité. Dans une municipalité comme Lac-aux-Sables, ces critères sont essentiels, mais la diversité, la proximité et la continuité tout au long de l'année ressortent tout autant dans les recommandations des aînés. De plus, le côté intergénérationnel de certaines activités est fort prisé et très recherché par la majorité des aînés ayant participé à la consultation.

CES ACTIVITÉS SONT RESSORTIES COMME ÉTANT ESSENTIELLES AU DYNAMISME LOCAL.

- Fête des voisins****
- Continuer d'entretenir les parcs
- Festivals d'été (Fête estivale)
- Activités sportives (patinage, raquettes, golf)
- Journées de la culture***
- Le gala des bénévoles
- Feux d'artifices

VOICI QUELQUES SUGGESTIONS RÉPERTORIÉES DANS LES QUESTIONNAIRES RÉPONDUS.

- Projection de films
- Concerts, spectacles d'humour ou pièces de théâtre (intérieurs ou extérieurs)
- Assurer la promotion des artistes et artisans locaux
- Défilé de mode
- Plus d'activités à la COOP d'hébergement avec l'âge d'or
- Activités avec musique et danse
- Courses de quadriporteurs
- Organisation de voyage
- Plus d'activités intergénérationnelles et diversifiées à la bibliothèque municipale (améliorer l'offre de service : discussions littéraires)
- Faire des repas communautaires
- Visites à domicile
- Organiser des 5 à 7 pour les nouveaux arrivants et des repas-causeries
- Offrir plus de support au comité culturel
- Les activités de l'âge d'or sont utiles, mais ne rejoignent pas toutes les catégories d'aînés (ex : Bingo, cartes et cours de danse n'intéressent pas tous les aînés)
- Utiliser moins de vaisselle jetable, c'est trop polluant
- On apprécie quand les activités viennent en aide aux jeunes



La municipalité a l'intention de :

- Permettre la diversité des activités proposées et appuyer les initiatives provenant du milieu.
- Voir à la proximité et l'accessibilité des activités proposées.

Comment :

- Tenir des activités socioculturelles tout au long de l'année et soutenir les comités organisateurs
- Élaborer une politique culturelle municipale
- Poursuivre la représentation régionale au sein des différentes instances
- Collaborer à la mise en place d'activités intergénérationnelles
- Analyser la faisabilité des suggestions répertoriées lors de la consultation citoyenne



VIE COLLECTIVE

Le degré d'implication des aînés varie de faible à moyen et une corrélation existe entre le faible degré d'implication et la faible connaissance du milieu communautaire et des ressources. Les aînés connaissent quelques ressources du milieu communautaire, mais ne savent pas toujours comment les rejoindre. Une méconnaissance des ressources disponibles va même jusqu'à créer l'isolement de certains aînés.

Le besoin de réseautage est un élément qui ressort fortement, tant au niveau social, qu'au niveau des services bénévoles partagés. Le besoin de se regrouper par centre d'intérêt, être en mesure de se rendre des services mutuels, augmenter leur sentiment de sécurité en connaissant davantage les gens de leur milieu, etc. sont toutes des raisons qui font du réseautage un principe de grand intérêt. Avec la réalité de la population vieillissante, le réseautage semble devenir une priorité du milieu.

Suite à la consultation citoyenne nécessaire à l'élaboration de la politique MADA, il a été remarqué que la participation des aînés est parfois compromise due à la difficulté de se rendre sur les lieux où les activités se déroulent. Certains aînés souhaitent participer aux activités proposées, mais pour ceux qui voyagent à pieds, l'aménagement des trottoirs avec les poteaux d'Hydro-Québec au centre ne rend pas les déplacements faciles et réduit l'accessibilité à ces lieux de rencontre, particulièrement en hiver où l'espace est encore réduit dû aux accumulations de neige.

C'est l'un des irritants qui ressort le plus dans la consultation citoyenne et une des problématiques les plus ressorties, tant au niveau des aînés que pour les citoyens en général et les familles, puisqu'une poussette ne passe pas non plus entre les poteaux et le bord du trottoir.

Les aînés ont aussi avoué que plusieurs sujets restent tabous et qu'ils n'osent pas aborder certains points, entre autre en ce qui touche ces différents thèmes :

Sujets tabous :	Sexualité	Suicide	Homosexualité
	Maltraitance	Violence	Drogue
	Alcool	Indifférence	Solitude
	Maladie		

La municipalité a l'intention de :

- Favoriser le développement du sentiment d'appartenance des citoyens en général et des aînés en particulier.
- Contribuer à la participation citoyenne de tous les groupes d'âge au dynamisme local.
- Contrer l'isolement de certains citoyens en offrant des activités de maillage.

Comment :

- Faire connaître davantage les groupes communautaires par la tenue de conférences et/ou l'envoi de communiqués
- Voir à la faisabilité d'une cuisine collective
- Voir à la création et au développement de divers outils utiles à la collectivité
- Mettre à la disposition des citoyens, des lieux propices à l'échange et au réseautage
- Créer un comité de travail visant à cibler les personnes seules et mettre sur pied des activités de maillage pour contrer la solitude



Conclusion

L'important constat de la population vieillissante oblige à poser des gestes concrets pour s'assurer que la municipalité reste vivante et dynamique tout en s'assurant de faire une place considérable à cette population. Il faut s'assurer que tous les citoyens, qu'importe leur groupe d'âge, participent activement au sein de la municipalité et qu'ils se sentent interpellés par le développement continu de celle-ci. La relève peu nombreuse a besoin que les aînés poursuivent et augmentent leur implication. Les aînés ont aussi besoin de se sentir interpellés, mais aussi appuyés par leur milieu.

Afin d'améliorer le sort des aînés d'aujourd'hui et de ceux de demain de la municipalité de Lac-aux-Sables, des actions évidentes devront être mises en place. Le plan d'action servira, entre autre, à multiplier les ressources aînées et réduire les difficultés qu'ils disent rencontrer.

La collaboration et la concertation des acteurs municipaux, commerciaux, populationnels et communautaires seront plus importantes et deviendront une nécessité grandissante afin de dynamiser le milieu et répondre aux besoins ciblés par les aînés de Lac-aux-Sables.

Rôle du comité Municipalité amie des aînés (MADA)

Les membres du comité de travail MADA ont deux rôles majeurs : ils sont à l'écoute de la population et ils sont les porte-paroles de celle-ci. Le comité est donc un conseil consultatif et participatif. Il est le palier entre la population, le conseil municipal et les organismes locaux.

Étant composé uniquement de citoyens et de citoyennes (de gens natifs de Lac-aux-Sables et de nouveaux résidents) et de gens de tout âge, le comité MADA a créé une politique municipale aînée qui agit dans tous les domaines de la communauté.

Le comité n'aurait pas pu mettre en place cette politique sans le soutien financier de 12 000 \$ de la Ministre de la Famille et des Aînés et le soutien technique du Carrefour action municipale famille. Merci aussi au conseil municipal de Lac-aux-Sables qui a permis l'élaboration du projet. Sans ces contributions, le comité n'aurait pu produire le présent document.

En terminant, le comité tient à remercier la population de Lac-aux-Sables qui est au coeur de ce beau projet. Merci à vous d'avoir participé à la consultation publique, les idées et commentaires reçus sont essentiels à la réalisation de la municipalité amie des aînés.

Il est souhaité que la participation citoyenne poursuive son élan dans la faisabilité des actions qui seront mises en place, afin que le dynamisme de la municipalité soit teinté de l'apport de chacun.

LA COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL

Michèle Guindon, citoyenne
Isabelle Genest, citoyenne
Aline Germain, citoyenne
Bibiane Lavallée, représentante de l'Âge d'or Lac-aux-Sables
Claudette Béland, représentante de l'Âge d'or Hervey-Jonction
Richard Lavallée, citoyen
Lise Méthot, conseillère et RQF municipale
Julie Robillard, responsable de la démarche MADA



RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a inclus, dans son plan d'action 2013-2014-2015, la mise en place de ladite politique. Suite aux travaux effectués et aux besoins fixés par les citoyens, il a procédé à l'élaboration des intentions municipales et déterminé des actions potentielles à inclure dans un plan d'action futur.

LES ÉLUS MUNICIPAUX

Yvan Hamelin, maire
Daniel Roy, conseiller
Ghislain Trépanier, conseiller
Aline Ménard, conseillère

Marius St-Amant, conseiller
Lise Méthot, conseillère
Réjean Gauthier, conseiller

Bibliographie

Politique de développement social de la MRC Mékinac, *Pour harmoniser les forces... parce que nous y croyons*, 2006, 22 pages

Politique familiale de Mékinac, *Mékinac... des airs de famille*, 108 pages

Étude Aides familiales de Mékinac, 2008, 68 pages

Portrait de la problématique et définition des enjeux, Ville de Baie-Saint-Paul, DIAGNOSTIC FINAL, 177 pages

La Famille, L'atout de Varennes, Politique familiale et des aînés, 13 pages

Politique familiale municipale de Rivière-Ouelle, 2008, 32 pages

Ministère des Affaires municipales, du Loisir et du Sport (2004). *Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux*, Gouvernement du Québec.

Le guide sur les politiques relatives aux aînés, *Un guide pour l'élaboration et l'évaluation des politiques et des programmes à l'intention des aînés*, 2009, 20 pages.

Organisation mondiale de la Santé (2002). *Vieillir en restant actif : cadre d'orientation*, Bibliothèque de l'OMS.

Ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des aînés, *Initiative des collectivités rurales et éloignées amies des aînés : un guide*, 58 pages

Statistique Canada. 2012. Lac-aux-Sables, Québec (Code 2435010) and Mékinac, Québec (Code 2435) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 mai 2012.
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

